furent encore tirés ; cependant, malgré les huit hommes qui les attaquaient en ce moment, les fraudeurs ne paraissaient nullement disposés à se rendre, et il s'en fallut de bien peu qu'ils ne réussissent à échapper.

Un cheval tué. — Enfin un cheval fut atteint par une balle et s'abattit, à peu près à la hauteur de l'ancien estaminet « Dominique Montagne. » Les fraudeurs ne pouvaient plus aller plus loin; mais ils ne cessèrent pas la lutte et se défendirent en désespérés, à coups de revolver et de gourdins. Enfin ils finirent par se faufiler parmi les nombreux ouvriers qui retournaient chez eux et ils disparurent dans la direction de Tourcoing.

La prise. — La capture est d'importance : 16 ballots de tabac recouverts de toile d'emballage, de faible épaisseur, mais de toute la longueur de la voiture, pesant ensemble 900 kilog. et d'une valeur de 10,875 fr.

La voiture à 4 roues, montée sur ressorts, est toute neuve et de construction très soignée. Elle est en tout semblable à celle qui a été capturée, il y a environ 3 ans, à Roncq, dans les mêmes circonstances. Les harnais sont également neufs.

Chevaux cuirassés. — Les deux chevaux avaient le poitrail garanti par une cuirasse; mais la balle qui a atteint celui qui a été tué, n'avait pas été tirée par devant et la pauvre bête avait été frappée au flanc.

Nota. — Cheval, voiture, harnais, seront vendus, jeudi prochain, 23 mars, au bureau du Pont-de-Neuville.

Les blessés. — Il y a eu quatre douaniers blessés : heureusement le docteur Dewyn qui a été appelé à leur donner des soins, n'a constaté rien de grave.

1° Le sous brigadier Noé porte, à la tête, une blessure — en étoile — provenant d'un coup de bouteille ; 2° Le préposé Harduin, contusion à l'œil droit; 3° Le brigadier Perrin, blessure à la jambe gauche; 4° Le préposé Dewambrechies, contusions au bras et à la jambe gauches. Ce sont les blessures les plus graves. C'est vraiment un miracle qu'aucun des douaniers n'ait été atteint par les balles. Il devient tout à fait urgent de prendre des mesures sévères à l'égard de ceux qui se livrent à la fraude en réunion.

Victimes de leur gourmandise. — Un soir de la semaine dernière Mme Pharailde Seys, pâtissière, rue de Gand, 229, était descendue de sa voiture, rue du Chêne-Houpline pour déposer des marchandises chez une cliente. Au moment de se remettre en route elle s'aperçut qu'on lui avait enlevé une platine de 80 carres à la crème de la valeur de 20 fr.

On avait pendant les 5 minutes seulement qu'avait duré l'absence de la marchande, remarqué trois jeunes gens rôdant autour de la voiture; l'un d'eux était même entré chez la cliente de Mme Seys pour acheter des figues afin de détourner l'attention, et pendant que les deux autres commettaient le larcin.

C'est cette circonstance qui a fait découvrir les trois jeunes gredins; car l'acheteur de figues avait été reconnu et il a été arrêté jeudi matin en même temps que ses deux complices.

Ils n'ont fait aucune difficulté de tout avouer. Ils s'étaient partagé les carrés à la crème dans un champ de la rue de la Belle-Vue et ils étaient allés les manger près de la frontière, où ils s'étaient débarrassés de la platine. L'un a même dit que la patisserie lui avait donné une indigestion.

Les trois compagnons s'appellent Charles Guilbert, Georges Depoorter et Alfred Coudyser, âgés de 18 à 20 ans, ayant subi chacun 5 ou 6 condamnations pour fraude, vols, bris de clôture, etc. Guilbert sera en outre poursuivi pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Un singulier incendie. — Jeudi, vers 7 heures du matin, des voisins de M. Dhalluin, cordonnier rue Gô, s'aperçurent que du linge qu'on avait mis sécher sur des cordes dans la cour avait pris feu. On ne fut pas longtemps à trouver les causes de l'incendie : Un feu de cheminée s'était déclaré à l'estaminet « De la Chorale », rue de la Dîme, et des étincelles étaient allées tomber sur la lessive de M. Dhalluin. Tout se borne à une vingtaine de francs de dégats.

Les arrestations du jour. — L'agent de police Derbaudrenghien trouvant jeudi rue du Chêne-Houpline, le nommé Flipo père en état complet d'ivresse, voulut le conduire au poste. Mais le fils Achille, âgé de 21 ans, prit la défense de son père, insulta le garde et chercha à le frapper. Il laissa l'ivrogne et se saisit du fils.

Un ami de celui-ci, François Pouart, âgé de 33 ans, né à Laudrethum (près Boulogne), se mit alors à outrager l'agent. Il a été arrêté à son tour, et tous deux partiront aujourd'hui pour Lille.

A la frontière. — Les gendarmes de Tourcoing ont conduit à la frontière 7 expulsés condamnés à Lille, Douai, Arras, Amiens, pour bris de clôture, mendicité, vagabondage, voies de fait, fraude, vols, etc. L'un d'eux, du nom de Xavier Mercier, marchand de moutons, né à Antoing, âgé de 69 ans, était expulsé en vertu de l'article 7 de la loi des 13 et 21 novembre 1849, attendu que la présence de cet homme sur notre territoire est de nature à troubler la sécurité publique. Il a été condamné à Lille en 1874 à 13 mois pour escroquerie.

Disparition inquiétante. — Un homme de trente-neuf ans, marié et père de cinq enfants, Baptiste Verbenne, ouvrier fileur, demeurant à la Marlière, rue des Tisserands, a quitté son domicile le jeudi 9 courant, à quatre heures du matin. Depuis lors, il n'a pas reparu, laissant sa famille dans la plus grande inquiétude. Il était vêtu d'une jaquette à carreaux vert et noir, d'un pantalon noir à lignes lilas, coiffé d'une casquette de soie et chaussé de pantoufles en cuir

Linselles. — Nous apprenons qu'un groupe d'habitants du Blanc-Four se rendra, dimanche prochain, dans cette commune, pour y vendre une chanson et placer des billets de tombola au profit d'une famille indigente du Blanc-Four, dont le chef, Decottignies, originaire de Linselles, vient de mourir, laissant une veuve et quatre enfants en bas-âge dans la plus grande misère.

On ne peut qu'applaudir à cet acte de bienfaisante solidarité.

La tombola sera tirée le 16 avril prochain, chez Mme veuve Maret, estaminet du « Coq chantant », au Blanc-Four.

Bousbecque. — *Conseil municipal.* — Le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire le jeudi 16 mars, à 5 heures 3/4 du soir.

Quinze conseillers sont présents. Ce sont : MM. Jean Dalle, Dalle-Leroux, Carrette, Dumoulin, Jubaru, Lefebvre, Pollet, Housez, Vanandrewelt, Delmotte, Delattre, Marecaux, Hazebroucq, Rembry et Gadenne.

M. Jean Dalle, maire, préside. M. Pollet est élu secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Le Conseil donne un avis favorable à l'unification : 1° Du chemin de communication n° 36 de Qusnoy-sur-Deûle à Comines et à Tourcoing avec embranchement de Linselles à Wervicq; 2° Du chemin de grande communication n° 14 d'Armentières à Halluin avec embranchement de Wervicq-Sud à la frontière.

Il vote l'emprunt de 11,000 francs à effectuer à la caisse des Dépôts et consignations, à fin de paiement du prix du terrain à acquérir pour l'érection d'un nouveau cimetière ainsi que des dépenses d'appropriation.

Il estime qu'il y a lieu d'approuver le devis d'entretien des chemins vicinaux ordinaires montant à la somme annuelle de 4,597 francs y compris les prestations, pendant les années 1893, 1894 et 1895.

Il est d'avis d'adopter le projet de construction de divers marchepieds au « Crumesse » et au chemin des Vaches.

A sept heures, la séance était terminée.

LILLE

Emprunt de 1877 de la ville de Lille. — Voici les résultats du 30e tirage qui a eu lieu à Lille le 15 mars 1893 :

Liste des 131 numéros sortis et remboursables à 500 francs, moins l'impôt : De 2.271 à 2.280; de 3.151 à 3.160; de 3.531 à 3.540; de 3.646 à 3 650; de 3.691 à 3.696; de 5.391 à 5.400; de 6.111 à 6.120; de 9.241 à 9.250; de 9.411 à 9.420; de 11.591 à 11.600; de 12.361 à 12.370; de 13.001 à 13.010; de 16.021 à 16.030; de 16.101 à 16.110.

Les nouvelles circonscriptions électorales. — La commission chargée d'examiner le projet relatif au remaniement des circonscriptions électorales, a entendu MM. Moreau et Le Gavrian en ce qui concerne les remaniements prévus pour le département du Nord.

Conférence sociale. — Lundi, 20 mars, à huit heures et demie, en la grande salle de la Société industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, le R. P. du Lac fera une conférence sur les œuvres ouvrières, leur passé et leur avenir.

La Société des Agriculteurs du Nord. — M. Viger, ministre de l'agriculture, viendra dimanche prochain 19 mars à Lille, comme nous l'avons dit, où il présidera la séance solennelle de distribution des récompenses aux lauréats des concours agricoles organisés en 1892 par la Société des Agriculteurs du Nord.

Il sera accompagné de M. Tisserand, directeur du personnel de la Comptabilité.

Une conférence sur la culture des blés sera donnée le mercredi 22 courant, par M. Henri de Vilmorin, membre du Conseil de la société des Agriculteurs de France, et du Conseil de perfectionnement de l'Ecole de Hautes-Etudes agricoles, annexée aux Facultés catholiques.

La réunion, présidée par Mgr Baunard, recteur de l'Université, aura lieu rue de l'Orphéon, 20, à trois heures et demie.

L'anarchiste Mathieu. — Contrairement au bruit qui a couru à Bruxelles, l'anarchiste Mathieu n'a pas été arrêté à Lille aujourd'hui.

Aucune arrestation d'anarchiste n'a été opérée ici.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du jeudi 16 mars.* — UNE LACHE AGRESSION AUX BALLONS. — Auguste Vandenberghe se présente à la barre : se trouvant le 1er janvier vers minuit avec plusieurs camarades aux Ballons, à cent mètres de la frontière, il passait tranquillement son chemin, quand vint à leur rencontre un individu âgé d'une vingtaine d'années qu'il ne connaissait que de vue.

Celui-ci sans mot dire, s'avance tout à coup sur Vandenberghe et le frappe violemment de deux coups de couteau à la cuisse gauche, puis il prend la fuite vers la Belgique.

Les camarades de Vandenberghe l'avaient poursuivi, l'avaient même bousculé fortement, mais après lui avoir enlevé son couteau, l'avaient relâché.

Toutefois on connaissait le meurtrier c'était un chauffeur de la compagnie du gaz de Roubaix du nom de Désiré Vanderheede. Il fut mis bientôt en état d'arrestation.

Les témoins viennent confirmer la déclaration de la victime. Vandenberghe est à peine remis des deux blessures très graves qui lui avaient été faites à la cuisse.

L'arme déposée comme pièce à conviction est un couteau dont la lame mesure environ dix centimètres et très pointue, elle avait écaillé l'os ; et Vandenberghe avait eu pendant quelque temps ses jours en danger.

Vanderheede qui a déjà subi une condamnation pour coups en 1891, allègue pour défense qu'il avait été frappé le premier et qu'il n'avait fait que riposter et même alors qu'il se trouvait sur le territoire belge.

Mais plusieurs témoins viennent affirmer que Vandenberghe avait reçu les coups alors qu'ils étaient encore tous sur le territoire français : le frère de la victime reconnait avoir frappé Vanderheede mais, après, et étant sous le coup de l'indignation qu'avait provoquée chez lui l'indigne attitude de l'agresseur.

Vanderheede est condamné à six mois d'emprisonnement et seize francs d'amende.

UNE ARRESTATION MOUVEMENTÉE. — Deux gendarmes de la brigade d'Halluin avaient été chargés de procéder à l'arrestation d'un certain Clément Dufour, marchand de chiffons, condamné au mois de janvier dernier par la cour d'assises de Bruges à quinze ans de travaux forcés, pour vol à main armée.

Comme on savait l'homme dangereux, les gendarmes avaient pris leur précaution : quand Lestienne voulut toutefois lui mettre les chaînes, Dufour chercha à se sauver par la fenêtre, mais là, le gendarme le retint ; c'est alors que l'individu prit ce dernier à bras le corps et s'efforça de le terrasser.

Le gendarme appela à son aide son collègue Gruel, posté derrière la maison et après un quart d'heure de lutte, ils réussirent à réduire Dufour à l'impuissance. Malgré cela, le malfaiteur lançait des coups de poing et de pied et cherchait à mordre les gendarmes, qui, dans la bagarre, eurent quelques contusions.

On dut transporter, ligotté sur une voiture, le fameux Dufour jusqu'à la chambre de sûreté.

Dufour qui comparait devant les juges correctionnels est maintenant plus calme : il prétend qu'il est tombé par terre et ne sait plus alors ce qui s'est passé. Il nie avoir mordu les représentants de l'autorité.

Le tribunal inflige à l'inculpé six mois d'emprisonnement.

UN VOLEUR BATTU. — M. Villon, commissaire de police à Tourcoing déclare qu'il avait eu connaissance, au commencement du mois d'août dernier, de violences exercées au village des Orions, sur un habitant du quartier, Vandeputte Emile, qui à la suite de cette circonstance, avait eu la jambe cassée.

Il fit une enquête et découvrit que Edouard Vanhuys et son maître Beuviart avaient surpris dans leur champ, le dit Vandeputte au moment où il enlevait une certaine *quantité de poireaux; comme ils avaient déjà constaté* plusieurs vols antérieurs, ils n'avaient pu maîtriser leur colère, ils s'étaient alors mis tous deux à frapper Vandeputte.

Celui-ci en fut malade un certain temps.

C'est ainsi que sont cités à comparaître en correctionnelle d'une part Vandeputte pour vol, d'autre part Vanhuys pour coups et blessures.

Le patron de Vanhuys, Beuwaert, est également appelé comme civilement responsable de son domestique.

Vandeputte ne répond pas à l'appel de son nom Vanhuys reconnaît avoir exercé des violences sur le voleur parce que Vandeputte s'était montré agressif et menaçait de les frapper tous deux, lui et son maître.

A la demande des prévenus, le tribunal renvoie à samedi pour entendre la plaidoirie du défenseur empêché.

UN CADRE ENSEIGNE, a, il y a quelques jours été volé, à Roubaix au préjudice de M. Lasseuw. L'inculpé Voreux Alfred qui reconnait le fait et est âgé de vingt-deux ans, se voit infliger une peine de deux mois.

POUR OUTRAGES ET RÉBELLION, à Tourcoing, Alphonse Vernasse, deux mois et 16 francs.

AU MAGASIN de M. Wiltart, Grande-Rue à Roubaix, est entré Eugène Cuignet, qui a fait disparaître subrepticement une demi douzaine de masques et des castagnettes.

Comme il a à son actif des condamnations multiples antérieures, il est presque sous le coup de la relégation.

Cuignet évite cependant cette dernière peine en n'encourant qu'une peine de deux mois.

SON ATTITUDE INDÉCENTE sur la voie publique, à Roubaix, et ses outrages à l'autorité, valent à Florin Charles, âgé de trente ans, deux mois et seize francs d'amende.

DEUX pieds de cochon ont excité la convoitise de deux gamins de Roncq de 13 et 15 ans Léopold Lagaisse et Auguste Vanruke qui s'en sont emparés sans les payer.

Après avoir entendu les petits inculpés et les explications des parents. Le tribunal les remet à leurs pères respectifs.

POUR BRIS DE CLÔTURE, à Wattrelos, Surmont Henri, seize francs.

UN HABITANT DE CROIX, Polydore Feret, a exercé quelques violences envers une de ses parentes. Vingt jours et seize francs d'amende.

POUR COUPS VOLONTAIRES ET RÉCIPROQUES à Roncq, Isidore Vandewaele et Gustave Vanderaegen, chacun vingt-cinq francs d'amende. Mc CONFORME.

Excursion en Italie, à l'occasion du Jubilé épiscopal de S. S. Léon XIII. — Départ le 11 avril 1893.

L'itinéraire de ce voyage est le suivant : Bruxelles, Luxembourg, Bâle, la Suisse, le St-Gothard, *Milan, Venise, Padoue, Bologne, Florence, Rome,* Naples, Capri, Sorrente, la Grotte d'Azur, Pompéï (facultativement le Vésuve), le Monte-Cassino, Rome (audience pontificale le 22 avril), Pise, Gênes, Turin, Paris, Bruxelles. — Durée : 3 semaines. — Prix : 1re classe, 620 francs ; 2e classe, 535 francs.

Moyennant le versement des sommes ci-dessus, les voyageurs auront droit au transport sur tout le parcours de l'itinéraire, au logement dans de bons hôtels, à la nourriture, aux omnibus, aux voitures, guides et interprètes, qui seront mis partout à leur disposition.

Ils n'auront à payer nulle part d'entrée pour visiter les musées, les monuments et curiosités, pas plus que de pourboires aux cochers, portiers et domestiques d'hôtels.

Les demandes seront inscrites par ordre de date de leur réception et les premières arrivées ont des chances d'obtenir les meilleures chambres dans les hôtels.

Les prospectus se délivrent gratuitement, à Roubaix chez M. Henri Messelin, rue Dammartin, 75, et à Bruxelles chez M. Ch. Parmentier, directeur de l'Excursion, Boulevard Anspach, 109.

Concerts et Spectacles

« Grande-Harmonie ». — Voici le programme du concert qui sera donné, samedi, 18 mars, par la *Grande-Harmonie*, en son nouveau local, Hôtel des Pompiers.

1. Ouverture, X, Grande-Harmonie; 2. *La Charité*, Faure, M. Gustave Devos; 3. Fantaisie pour flûte, M. Roupain; 4. Air des *Diamants de la Couronne*, Auber, Mlle Buhl; 5. Concerto pour violoncelle, Geltemann, M. Brouchette; 6. Duo de la *St-Janvier*, Tagliafico, Mlle Buhl et *M. G. Devos; 7. Fantaisie pour basse, X. M. A. Brisac*; 8. Pasquilles Tourquennoises, M. Watteuw.

Théâtre Deschamps. — *Evincés.—La guerre au Dahomey.* — La soirée donnée jeudi, au théâtre de la rue Richard-Lenoir, au bénéfice du sympathique artiste roubaisien Henri Couvreur, a été exceptionnellement brillante. Comme nos lecteurs le savent, on y interprétait deux pièces absolument inconnues à Roubaix. *Evincés*, une comédie en un acte, de M. de Malessan, et la *Guerre au Dahomey*, grand drame militaire en cinq actes et huit tableaux.

Parlons d'abord de la comédie.

« Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre »

a écrit Alfred de Musset au frontispice de ses œuvres. M. de Malessan, un tout jeune auteur du pays wallon, où les belles lettres sont en honneur, pourrait à bon droit emprunter la devise du poète français.

Son bagage, encore mince, le classe, tel qu'il est, parmi les auteurs qui s'imposent au public. *Evincés*, pièce écrite au courant de la plume, dans un style facile et sans prétention, est avant tout une étude de mœurs prise sur le vif.

C'est l'histoire d'une femme du monde, veuve d'un premier mari, que sa jeunesse, sa beauté et son esprit défendent mal contre de nombreux adorateurs. Lors d'une saison de bains à Ostende, elle a reçu dans ses salons un avocat à la Cour d'appel, M. Desmoircy, et un capitaine au régiment des guides, M. Raoul Lorsenne. Tous les deux, fervents aspirants à sa main, et rivaux irréconciliables, sont venus la relancer jusqu'en sa demeure, dans la coquette cité de Dinant-sur-Meuse, où elle se croyait à l'abri. L'un et l'autre se rendent tellement importuns par leurs fatigantes obsessions et leurs querelles ridicules, dont Mme Auluvianne est l'involontaire témoin, que la charmante veuve, à bout de patience, se décide à leur signifier leur congé. Le barreau et l'armée, mis dos à dos, sont *évincés*....

Mme Daclin, toujours en verve, a fait valoir dans ses moindres finesses le personnage vécu de Mme Auluvianne; MM. Alliod et Fossé ont rivalisé dans l'interprétation consciencieuse des rôles de Desmoircy et Raoul Lorsenne.

Les scènes finales, d'un comique irrésistible, et très naturellement amenées, ont provoqué des accès de fou rire et des bravos vigoureux. Ajoutons, ce qui devient assez rare de nos jours — surtout chez les jeunes auteurs dramatiques qui cherchent souvent le succès dans des thèses et des pièces à scandale — que la comédie de M. de Malessan est rigoureusement irréprochable au point de vue moral, ce qui ne l'empêche nullement d'être fort gaie. Ceux qui prétendent qu'on ne peut faire amusant, sans une donnée plus ou moins graveleuse, doivent en prendre leur parti.

La *Guerre au Dahomey* est, comme son titre l'indique, une pièce à grand fracas, qui nous transporte dans un pays demi-sauvage, où nous retrouvons nos petits soldats *français, combattant héroïquement* pour la cause de la civilisation. C'est du chauvinisme de bon aloi, qui fait vibrer la corde patriotique, et repose des dissensions intestines.

Au moment où le rideau se lève, les hostilités ont commencé avec la France. Le grand-prêtre Kalatapa, entouré des féticheurs et des prêtresses, prêche la défense à outrance. Au mépris des fonctions dont il est revêtu, il déclare son amour à Fleur-des-Eaux, générale des amazones, qui repousse ses propositions et réserve son cœur à Kanga, neveu de Behanzin, dont elle est aimée. Elle lui *propose de fuir avec elle vers la France où il a été élevé* dans un collège parisien : mais le jeune prince, retenu par le devoir, veut rester pour défendre son pays.

Béhanzin, accompagné de la favorite Fatouma, et de Middah, sa fille, vient se montrer en grande pompe à son peuple, à l'occasion de la fête des grandes coutumes, au cours de laquelle doivent être sacrifiés six mille prisonniers, faits sur des tribus voisines. Cette immense hécatombe a pour but de rendre les dieux favorables à la campagne, dont le roi confie la direction à Kang. C'est ici que commencent les intrigues du traître Kalatapa, qui ne vise à rien moins qu'à détrôner Béhanzin, pour pouvoir épouser Fleur-des-Eaux. Ces intrigues qui occupent toute la pièce, jusqu'à la fin, sont tellement compliquées, qu'à l'heure tardive à laquelle nous écrivons, nous devons nous borner à les signaler.

Les troupes françaises approchent; mais leur contingent est faible, et elles vont être décimées par l'ennemi, sur le bord du fleuve, lorsqu'une canonnière entre en ligne et met les Dahoméens en déroute. Ce tableau est l'un des plus intéressants de la pièce.

Deux négociants français, établis à Kotonou, Durandard et son neveu Sigismond, venus de confiance au palais de Béhanzin, *pour négocier des affaires avec lui*, sont retenus comme ôtages. Le fanatisme des féticheurs va jusqu'à mettre le feu à la paillotte dans laquelle on les a enfermés.

Ils sont sauvés, grâce au dévouement de la mère Dubidon, la cantinière, et de sa fille Francine, promise en mariage au caporal Roustoubic, qui, avec le sergent Jambolin, occupe une grande place dans l'action militaire.

Après avoir traversé une forêt vierge, à travers les lianes et les buissons, le gros de l'armée française livre un sanglant combat, qui amène la prise de Kana.

Les négociants français et Roustoubic, fait prisonniers sont amenés dans le temple des serpents sacrés, qui doivent boire le sang d'un blanc avant de rendre leur oracle sur la fin de la campagne. C'est Sigismond qui se dévoue mais on lui laisse la vie sauve après cette épreuve émouvante.

Un duel au couteau dans ce même temple, entre Kalatapa et Fleur-des-Eaux, est mortel pour le premier, et la générale des amazones, après la prise d'Abomey et l'entière destruction des dernières troupes de Béhanzin, s'enfuit avec Kanga, à la suite de la colonne victorieuse.

Une espèce d'apothéose constitue le huitième et dernier tableau. La *Marseillaise du Dahomey*, œuvre de grand mérite composée par notre concitoyen, M. Achille Butruille, et dédiée au général Dodds, est chantée d'une façon remarquable par M. Army, baryton (le commandant). Le peu d'espace qui reste à notre disposition ne nous permet, à notre vif regret, que de reproduire la dernière stance de cette ode patriotique, empreinte d'un bout à l'autre d'un véritable lyrisme :

> Salut à vous, vaillante armée !
> Salut à votre général !...
> La voix de la France alarmée
> Vous trouva prêts à son signal ! (bis)
> Héroïques dans la bataille,
> Méprisant blessures, douleurs,
> Sous l'étendard aux trois-couleurs,
> On vous vit braver la mitraille !
>
> REFRAIN
>
> Salut, soldats français ! Revenez triomphants !
> Salut ! (bis) La République acclame ses enfants !

Deux mots seulement sur l'interprétation qui a été excellente; la note gaie a été donnée par MM. Louis et Henri Couvreur — ce dernier, bénéficiaire de la soirée, et auquel n'ont manqué ni les applaudissements ni les cadeaux — et G. Deschamps. La pièce est très bien montée; décors et costumes sont de la plus grande fraîcheur; la mise en scène, réglée par M. Vallée, n'a rien laissé à désirer.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

L'Institut Turgot

Roubaix, 16 mars.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Permettez-moi de signaler aux familles intéressées les progrès accomplis à l'Institut Turgot de notre ville.

Jadis les crucifix étaient dans toutes les classes, mais ce n'était là qu'une réclame d'ouverture, et il y a de beaux jours que ces crucifix ont été mis au vieux fer!

Jadis le petit groupe des pensionnaires assistait à la grand'messe en l'église du Saint-Sépulcre. Actuellement, et il y a longtemps, la grand'messe est mise au rancart et on se contente de la messe de huit heures.

Une troisième marche en avant s'opère depuis peu. On trouve sans doute qu'une courte messe c'est encore trop long et une escouade de ces petits messieurs fait demi-tour à droite et se précipite avec entrain dans la boutique du patissier voisin!

Convenez-en avec moi, Monsieur le Directeur, tout cela est profondément triste, et il est bon que les familles chrétiennes, encore si nombreuses dans notre ville, soient édifiées sur l'éducation qui se donne à Turgot.

Recevez, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Un catholique attristé.

NORD

Comines. — *Un incendie.* — Mercredi, vers dix heures du soir, un incendie s'est déclaré dans la ferme occupée par un certain Emile Delmotte, à proximité du territoire de la commune de Linselles.

Les pompiers de Comines et Linselles, accourus sur les lieux du sinistre, n'ont pu se rendre maîtres du feu.

Tous les bâtiments ont été la proie des flammes, de même que les vaches dans leur étable. Toutefois on a pu sauver le cheval, les porcs et les instruments aratoires.

La ferme appartenait à M. Meurillon, ancien notaire à Comines. Les pertes sont assez considérables. Il y a assurance à la « Générale ».

On ignore jusqu'à présent les causes de l'incendie.

Hondschoodt. — *Toujours le pétrole.* — Le sieur Devos, âgé de 61 ans, demeurant à Hondschoodt vient d'être victime de son imprudence dans les circonstances suivantes :

Les douaniers ayant aperçu deux fraudeuses chargées de vessies contenant du pétrole, se mirent à leur poursuite. Les fraudeuses se réfugièrent chez le sieur Devos qui ferma la porte à clef.

Les douaniers firent les sommations d'usage. Devos, effrayé, résolut de faire disparaître les objets de contrebande.

Il prit un moyen des plus faciles, il ouvrit le couvercle de son poêle et y jeta les vessies remplies de pétrole. Une violente détonation retentit et l'imprudent fut environné par les flammes.

Le feu prit même à la toiture et les fraudeuses et Devos allaient griller si les douaniers n'avaient enfoncé la porte.

Devos était déjà sans connaissance et il porte de graves brûlures sur diverses parties du corps.

Les douaniers, après avoir fait mander un médecin, se sont emparés des fraudeuses qui ont été conduites à la maison d'arrêt de Dunkerque.

Hautmont. — On a retrouvé, étendu sur la voie ferrée, les jambes coupées et le ventre ouvert, M. Emile Richard, 25 ans, facteur des postes à Hautmont. Le docteur Carret n'a pu que constater la mort.

On suppose que M. Richard se sera endormi dans le train venant d'Aulnoy et arrivant à Haumont, à 10 heures 15.

Eveillé au moment où le train se remettait en marche, il aura voulu sauter sur le quai et aura été entraîné sous les roues.

Bergues. — Les foires aux chevaux pour l'année 1893 se tiendront sur l'emplacement du Marché aux bestiaux, la 1re le jeudi 6 avril, la 2e le jeudi 13 juillet et la 3e le jeudi 16 novembre, chaque fois à 9 heures du matin.

Il y aura 100 fr. de prix en espèces.

Un accident de chemin de fer. — Lundi, à midi 15, le train de voyageurs 1426, venant de St-Omer, s'est engagé en arrivant à la station de Berguette sur une voie de manœuvres et a tamponné une locomotive qui y stationnait. Deux voyageurs et le mécanicien du train tamponneur ont été blessés légèrement.

PAS-DE-CALAIS

La grève des mineurs. — A Vendin-les-Béthunes les grévistes avaient été assez calmes jusqu'alors, lorsque mercredi matin une bagarre s'est produite à la reprise du travail par 25 ouvriers escortés de gendarmes. A cette vue, 200 grévistes dont une cinquantaine de femmes ont crié : « Vive la grève ! »

Une mêlée générale s'en est suivie ; elle s'est bornée à une bousculade.

Quatre arrestations ont été opérées. Les grévistes arrêtés ont été condamnés à des peines variant de un mois à 10 jours de prison.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEGRAND-DELCROIX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Isidore LEGRAND, horticulteur, veuf de Dame Marie Joseph DELCROIX, décédé à Roubaix, le 16 mars 1893, dans sa 76e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 19 courant, à 8 heures, et aux Convoi et Services Solennels, qui auront lieu le lundi 20 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Barbieux.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Croix, le lundi 20 mars 1893, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Léonard DUPUIS, rentier, décédé subitement à Croix, le 21 mars 1892, dans sa 67e année. — *Les personnes qui, par oubli, n'auraient* pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX — Déclarations de naissances du 16 mars.* — Léon-Jean Lesaffre, rue des Fossés, 18. — Louis Renard, rue d'Estaing, 4. — Antoinette Cochine, rue de la Fontaine, 37. — Georges et Alphonse Kindt, jumeaux, rue de la Balance, 89. — Marcel Dandre, rue du Tilleul, 36 — Marie Bruggeman, Hotel-Dieu. — Fernand Herlant, rue des Anges. — Raymonde Vandaele, rue Cugnot, 58. — Gabrielle Hantson, rue Heilman, 16. — *Mariage.* — Auguste Dont, 56 ans, cordonnier, rue de la Basse-Masure, 29, et Philomène Delporte, 41 ans, servante, rue des Champs, 49. — *Déclarations de décès du 16 mars.* — Pierre Philippe, 72 ans, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 38. — Rosalie Decorte, 54 ans, rue des Fabricants, 15. — Henri Bourdeau, 21 ans, Place Nadaud, 5-7. — Zoé Julien, rue de Lorraine, 20. — Louis Legrand 74 ans, rue de Barbieux, 60. — Pierre Pruvost, 33 ans, Hôtel-Dieu — Germaine Simoens, 2 ans, rue de Lannes, 16 — Hortense Florin, 39 ans, rue de Coligny, 4. — Florine Decabooter, 49 ans.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 16 mars. — Charles Thuillier, rue du Triangle. — Elise Maes, rue de Lorraine — *Déclarations de décès du 6 mars.* — Jean-Baptiste Rompteau, 3 mois, rue du Moulin-Fagot. — Rémi Duchateau, 75 ans, sans profession, Pont-de-Neuville. — Victoria Graet, 2 ans, rue de la Marlière.

HALLUIN. — Déclarations de naissances du 15 mars. — Néant. — *Déclarations de décès du 15 mars.* — Marie-Louise Delaere, 6 mois, rue d'Arcole. — Léonard Kindt, 3 mois, rue d'Arcole.

BELGIQUE

Jemelle. — *Un homme écrasé.* — Un ouvrier, Guillaume Leon, occupé aux carrières Hardenne et Bounameaux a été pris entre les buttoirs de deux wagons et n'a pas tardé à succomber.

St-Gilles. — *Un incendie.*— Un incendie d'une extrême violence s'est déclaré dans le magasin à liqueurs de M. Demez, rue de la Source.

Le magasin a été entièrement détruit. Les dégâts causés tant par l'eau que par le feu sont très considérables.

Schaerbeck. — *Un incendie.* — Un incendie assez violent a détruit l'atelier de menuiserie de M. Cleiren, rue de la Poste. Les dégâts sont considérables.

Hemixem. — *Un lâche attentat.*— Un valet de ferme, Denis Lycen, s'était affublé d'une fausse barbe de chanvre, et parcourait ainsi les cabarets. Il pérorait, lorsqu'un sous-officier s'approcha de lui, et mit le feu à la barbe.

Lycen a été affreusement brûlé. Son état est des plus graves. L'auteur du méfait est connu.

Merxplas. — *Accident mortel.* — Une boulangère, l'épouse V. G... se rendait à Bruxelles avec deux de ses enfants sur une petite charette attelée de deux chiens, lorsque le véhicule fut culbuté emportant dans sa chute la femme et les deux enfants.

La mère a été fortement atteinte au cerveau, elle a succombé à ses horribles blessures.

Les enfants n'ont été que légèrement contusionnés.

Custinne. — *A propos de chiens.* — Un chaudronnier ambulant accompagné d'un chien se présentait chez un cordonnier pour lui demander du travail, lorsque le chien du cordonnier et celui du chaudronnier sautèrent l'un sur l'autre. Une querelle entre les deux hommes s'en suivit. Le cordonnier emporté par la colère, saisit un marteau et en frappa son adversaire à la tête. Ce dernier tomba le visage couvert de sang et expira bientôt après.

L'horrible crime du bois de Soleilmont. — Une confrontation de l'inculpé Vaurillaert avec quelques témoins a eu lieu mercredi dans le cabinet du juge d'instruction.

Sous peu Vaurillaert sera confronté avec la mère des deux victimes. Après quoi l'instruction sera close. L'accusé persiste dans son système de dénégations, malgré les charges accablantes qui pèsent sur lui.

Verviers. — *Le sénateur, M. Peltzer, victime d'un accident de voiture.* — Un grave accident est arrivé, mercredi, à M. Auguste Peltzer, sénateur pour l'arrondissement de Verviers.

M. Peltzer revenait vers sept heures du soir en voiture de son établissement industriel de Renoupré-Andrimont. Près de Hombret, le cheval s'est emporté et M. Peltzer a été projeté de la voiture contre une palissade bordant la route et s'est fait à la tête, près de l'œil droit, une grave blessure. Il a été relevé sans connaissance et transporté chez la concierge de sa propriété de Hombret, puis, peu après, vers 8 heures du soir, il a été ramené à son hôtel, à Verviers. Plusieurs médecins ont été appelés de suite et lui ont prodigué leurs soins.

Verviers, 16 mars, 5 h. 08 du soir. — L'état de M. le sénateur Auguste Peltzer est toujours extrêmement grave. A 5 heures du soir, M. Peltzer n'a pas encore repris connaissance, mais un peu de sensibilité est revenue.

On ne sait pas encore s'il y a fracture de la base du crâne. Quatre médecins, dont deux se relayent tour à tour, donnent leurs soins au blessé. La nouvelle de cet accident a produit en ville une émotion considérable dans toute la population. M. Peltzer est très honoré et estimé.

Les anarchistes arrêtés à Bruxelles. — Bruxelles, 16 mars. — M. Lecock, juge d'instruction à Bruxelles, et M. Drion, substitut du procureur du roi, se sont rendus mercredi soir au commissariat de Schaerbeek.

Remy Schouppe (et non Jules, comme on l'a dit d'abord) a été longuement interrogé par les magistrats, il a nié formellement avoir pris part aux conciliabules que son frère Placide a eus avec Mathieu.

C'est par erreur que l'on a parlé de Meunier dans cette affaire. C'est Mathieu qui a été hébergé par Remy Schouppe.

Il y a trois semaines, ce dernier reçut la visite de son frère et de Mathieu; Placide lui recommanda chaleureusement Mathieu, et Remy consentit à lui accorder l'hospitalité. Il va sans dire que ceci n'est pas établi et que ce sont là les allégations de Remy Schouppe.

On a d'ailleurs tout lieu de croire que celui-ci cache la vérité à la justice; c'est ainsi que, en ce qui concerne la grande quantité d'objets saisis chez lui et qui proviennent de nombreux vols commis tant en France qu'en Belgique, il déclare qu'il ignorait la présence de ces objets chez lui.

Or, depuis trois semaines, ils étaient dans sa chambre à coucher et ils les voyait chaque jour.

Mathieu n'a pas dormi souvent chez Remy Schouppe depuis trois semaines, et quand il y passait la nuit, il partageait son lit avec Remy. Celui-ci a déclaré aussi qu'il ignorait où Mathieu avait passé les nuits et les journées pendant lesquelles il s'absentait de chez lui.

Il y a eu de multiples conciliabules dans sa chambre entre son frère Placide et Mathieu, mais Remy Schouppe prétend qu'il n'y a jamais assisté.

Ce matin, les ouvriers de Remy Schouppe se sont présentés, à l'atelier pour reprendre leurs outils. Mais la police qui garde son immeuble leur en a défendu l'accès.

La correspondance adressée ce matin chez lui a été saisie

Remy Schouppe a été écroué ce matin à la prison de Saint-Gilles.

Les Schouppe sont originaires de Dickelvenne, près de Gand.

Paris, 16 mars. — On n'a reçu, à la préfecture de police — où on s'occupe fort des anarchistes et où ont lieu d'actifs pourparlers — aucun nouveau renseignement sur le second individu arrêté à Bruxelles.

On est certain maintenant que cet individu est bien un frère de Placide Schouppe — son troisième frère.

Le second — qui ne s'est nullement évadé — est bien toujours à la « Nouvelle », au bagne de l'île des Pins.

Les Schouppe sont cinq frères, tous de dangereux bandits, qui avaient répandu une véritable terreur en Belgique.

On ne paraît pas croire, à la préfecture, que l'extradition de Placide Schouppe sera accordée par la justice belge, à moins que celle-ci, craignant quelque nouvelle évasion de cet audacieux malfaiteur, ne préfère s'en débarrasser de suite en le remettant aux autorités françaises.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — La dernière exposition de la société « l'Aigle » établie chez M Renard, rue du Grand-Chemin, a été des plus animées toute la journée de dimanche Il y a eu affluence d'amateurs qui ont profité de la bonne occasion de voir réunis nombre de pigeons d'élite.

Les sociétaires ayant participé aux précédents concours avaient à exposer leurs deux meilleurs sujets; aussi la tache du jury, composé de MM Willem, Goofrin et Goube, a-t-elle été ardue car chaque pigeon arrivait au même niveau de perfection et méritait une mention.

Le lauréat désigné qui appartient à M. Vandevoorde est extrêmement doué dans les formes, la tête assez caronculée est des plus caractéristiques rappelle le carrier anglais, le plumage d'un rouge foncé très heureux enveloppe une charpente large à la poitrine et terminée assez brusquement en angle à l'autre extrémité, les pennes des ailes et de la queue bien découpées sont larges et ondulées indiquent un vol puissant et soutenu, cet oiseau a conquis toute la journée l'attention de la majorité des visiteurs et à dû rester dans leur mémoire un véritable type de sélection.

Les concurrents arrivant immédiatement après étaient 2 magnifiques bleus appartenant à MM. Haquette et Blomart : très correct mais l'iris de l'œil laissait un peu à désirer, un bel écaillé à M. A. Desobry, conseiller général, un roux écaillé à M. Verdonck, un mosaïque à M. Renard et enfin une mignonne femelle meunière à M J. Lecat. La distribution des prix a eu lieu le lundi 13 mars. Voici les résultats :

1er prix, pigeon isolé, médaille d'argent, MM. Vandewoorde; 1er prix, ensemble de pigeonnier, objet d'art, E. Weerts, 26 points; 2e id. Deltendre, 20 p. 40; 3e id. G. Haquette, 19 p. 20; 4e id. A. Desobry, 19 p.; 5e id. J. Lecat, 19 p.; 6e Renard et Vandewoorde, 18 p. 40; 7e id. Hoste, 16 p.; 8e id. Montagne, 15 p. 60; 9e id. Verdonck, 15 p.; 10e id. Wibaux, 13 p. 80.

En somme, série d'expositions très instructives par le choix des sujets, et dont, sans nul doute, nombre d'amateurs ont profité pour leurs futurs croisements.

Un banquet réunira dimanche la majorité des exposants et du jury.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Archimède et Richard-Lenoir). Direction Mme veuve G. Deschamps. — Bureau à 6 h. 0/0. Rideau à 6 h. 1/2. — Dimanche 19 mars. — LA GUERRE AU DAHOMEY, grand drame militaire en 5 actes et 8 tableaux. — On commencera par : PRETE-MOI TA FEMME !!! comédie en 2 actes.

BIBLIOGRAPHIE

Nous signalons tout particulièrement à nos lecteurs un très beau travail de M. E. Glasson, de l'Institut, sur la *Filiation* en droit romain et en droit français, surtout un chapitre tout à fait neuf sur la *Filiation* en législation comparée. Ce travail figure dans la 140e livraison de la **Grande Encyclopédie** *qui contient encore un intéressant* article de M. Compayré sur l'éducation des *Filles*, une savante étude minéralogique de M. Ch. Vélain sur le *Filon*, deux contributions de M. Ch. Girard sur les questions à l'ordre du jour du *Filtrage* et de la *Filtration*, enfin, un aperçu économique de M. Fournier de Flaix sur les *Finances* des Etats.

Il en mérite davantage

Le St. Jacobs Oil est au-dessus de sa réputation. On en fait beaucoup d'éloges, mais pas autant qu'il en mérite. Vous comprendrez mon enthousiasme quand vous saurez le service qu'il m'a rendu.

Une douleur rhumatismale, compliquée de goutte, voyageait par tout mon corps comme en pays conquis. Vers le mois de janvier elle s'était fixée sur le poignet droit et les jarrets; le poignet était enflé, et j'ai dû suspendre tout travail.

Mon médecin m'a prescrit toute une série de médicaments internes et autant pour me frictionner. Voyant que cela ne me soulageait que momentanément, il m'a ordonné du St. Jacobs Oil. Un pharmacien de Joigny m'en fournit un flacon. L'action du St. Jacobs Oil ferait croire aux miracles, car à la troisième friction mes douleurs avaient cessé. J'étais tellement content de leur disparition, que, de peur qu'elles ne revinssent, j'ai continué à me frictionner, mais le combat a fini faute de combattant ; mes douleurs n'étant pas revenues. Faites connaître St. Jacobs Oil pour rendre service à ceux qui souffrent.
LESOURD PAUL, Propriétaire, Saint-Aubin (Yonne).

Prix 3 fr. 50 le flacon chez les pharmaciens. Envoi contre mandat-poste de cette somme adressée à MM. Astier et Cie, 72, avenue Kléber, Paris. 34124c

Comment résoudre les difficultés économiques actuelles ?

Deuxième série d'observations pratiques

Etudes sur la situation agricole, industrielle et commerciale en France et les moyens, proposés en 1892, pour l'améliorer et conjurer la crise,

PAR PAUL PIERRARD

Agrégé de la Société Royale de la Statistique de Londres

En vente au bureau du journal. Prix : **Un franc.** 6557

TAPIS ET TENTURES

Foyers, Carpettes, Portières, Tapis, Moquette, Aubusson. Spécialité de Tapis de table en peluche, soie et laine.

DÉPOT DE FABRIQUE

POSE DE TAPIS

Il sera réservé un **escompte de 5 à 8 0/0** *aux personnes qui voudront bien nous charger de leur installation.*

L. DECRAENE-MATHIEU

28, Rue de la Gare, ROUBAIX

OUVRAGES d'agrément

BRODERIES

EN TOUS GENRES

Tapisseries fantaisie

ET DE STYLE

ORNEMENTS D'ÉGLISES

ÉCHANTILLONNÉS

FOURNITURES

pour tous ouvrages

LEÇONS A DOMICILE

34044

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris

AGENCE DE ROUBAIX

Rue de l'Hospice, 40

Comptes de chèques. — Dépôts à échéance fixe
Chèques directs sur France et Étranger
Ordre de Bourse. — Souscriptions.
Avances et Opérations sur Titres. - Garde de Titres
Escompte et Encaissement d'Effets de Commerce
Escompte et Encaissement de Coupons.

(Paiement sans frais des coupons des Cies de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest, de Paris-Lyon-Méditerranée, etc.)

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE *possède des Succursales dans les principaux quartiers de Paris et dans les principales villes de France.* 34122

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge* de la *Voix* et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et l'abus du *tabac*. Faites usage de **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques*, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. Pastilles : **2 fr. 50;** Poudre : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris, et dans les principales pharm. de France. 1880

A LA MAISON DE CONFIANCE

Horlogerie **A. BARTHET**, à BESANÇON (Doubs)

REMONTOIRS
OR TRIPLE
INDÉFRAICHISSABLES
GARANTIS
Hommes et Dames
25 francs

REMONTOIRS
Métal. . . . . 8 fr.
Tout argent. . 15 fr.
Hommes et Dames
GARANTIS

MONTRES depuis 5f. CHAINES. RÉVEILS. BIJOUX.
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ SUR DEMANDE.

24126

AGENDA DES INDUSTRIES TEXTILES

POUR 1893

à l'usage des industriels, employés et contre maîtres

Cet agenda contient de nombreuses indications se rapportant à la laine, au coton et aux autres textiles : barêmes, comptes de revient, renseignements sur les ventes publiques de Londres et de Liverpool, numérotage des fils, mécanisme des marchés à termes sur laines peignées, nomenclature des Chambres de commerce françaises à l'étranger, liste de fournisseurs des industries textiles, etc., etc.

Elégant et solide Agenda de poche, relié en jolie percaline, tranche rouge.

En vente au prix de 0,60 c. au bureau du journal 17, rue Neuve, à Roubaix.

TÉLÉPHONES PERFECTIONNÉS

pour réseaux et lignes privées

Sonneries et Appareils Électriques

PARATONNERRES

PORTE-VOIX, CONTROLEURS DE RONDES, etc., etc.

Ele RAVET

EXPERT DU GOUVERNEMENT

27, Rue de la Gare, 27
ROUBAIX
Téléphone n° 409

51 bis, Bd de la Liberté
LILLE
Téléphone n° 240

ABONNEMENTS ET ENTRETIENS

339096 – 0559

CONTRE les *Rhumes* (Grippe), *Bronchites*, Irritations de *Poitrine* et de Gorge, le Sirop et la Pâte Pectorale de Nafé de Delangrenier possède une *efficacité certaine*, constatée par des Membres de l'Académie de Médecine. Ne contenant ni Opium, ni Morphine, ni Codéine, on les donnera avec sécurité et succès aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôt dans les Pharmacies. 33483

GOFFIN et GABEREL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines et métal. **Edouard Defretin**, 15, rue Plutarque.

Carton Jacquard, Vincenzi, d'armure et d'apprêts. Dépôt de la fabrique **Théodore Véron**. Papiers de toute qualités, Désiré **PECKRE**, Tourcoing.

BULLETIN INDUSTRIEL

ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 15 mars.

Le cours de l'or est à 312 .[. piastres papier monnaie.

Port-Elisabeth, 18 février.

La tendance un peu plus faible signalée dans notre précédent avis a été interrompue soudainement par la conclusion d'une transaction importante d'environ 1,000 balles laines en suint longue soie Bloemfontein et autres districts de Free State, probablement pour l'Amérique, au prix moyen de 5 5/8d. Cette affaire a provoqué encore d'autres ventes en laines analogues, en majeure partie pour les Etats-Unis ; on parle d'un total d'environ 1,000 balles, dans les prix de 5 1/2 à 5 3/4d. En dehors de ces transactions quelques acheteurs de Bradford ont enlevé du marché plusieurs centaines de balles Winburg laines légères et divers lots Karoo.

Cette demande active a naturellement raffermi les prétentions des détenteurs, toutefois une hausse sérieuse sera entravée par suite de l'arrivée de renforts assez considérables. En snow white Uitenhage un petit lot, laine sèche et de bonne soie, a obtenu 12 1/2d. Les country snow white ont eu la vente de 150 b. Reddersburg, laine passablement sèche et courte, à 11 et 11 1/2d. — Change : Sur Londres à 90 jours de vue 1 1/4 0/0 escompte.

MARCHES D'IMPORTATION

Anvers, 17 mars.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité 145 balles Plata et 41 b. Australie.

Le Havre, 16 mars.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Affaires calmes mais à prix bien tenus, la cote de ce matin a été laissée sans changement.

Cette après-midi baisse de 50 c. pour août et sans changement pour les autres mois.

A terme on a fait ce jour 675 balles dont détail suit :

125 balles Buenos-Ayres sur avril à 149,50; 250 balles dito sur mai à 150,50; 25 balles dito sur juillet 152.50; 100 balles dito sur août 153; 25 balles dito sur septembre à 154 et 150 b. dito sur novembre 155,50.

Primes. — 250 balles sur novembre base 155,50 double prime 9.

Voici les cours de clôture : mars 149,50; avril 149,50; mai 150,50; juin 150,50; juillet 152,50; août 153,»»; septembre 154,»»; octobre 154,50; novembre 155,50; décembre 156; janvier 156,50.

Londres, 15 mars 1893.
Wool Exchange City.

(De notre correspondant particulier)

Voici le résultat de la vente de laines communes qui a eu lieu aujourd'hui sur notre marché.

Acheteurs assez nombreux; deux maisons françaises seulement représentées; les prix sur tous les genres très soutenus.

Les Bagdad blanches vendues de 6 3/4 à 7 1/4 la livre; les Bagdad roux et noir 6 1/2 à 7 la livre.

La demande pour poils de chameau et cashmire était limitée. Sur 6264 balles offertes 588 ont été retirées.

MARCHÉS DE CONSOMMATION

ROYAUME-UNI

Halifax, 14 mars.

La situation est un peu plus animée; la demande de la consommation pour les laines est importante et les prix, en général, sont fermes. Pour les genres brillants qui sont bien recherchés, les cours tendent à hausser.

Dans la branche des fils le commerce d'exportation est bon pour la plupart des qualités de retors et de lustrés. Les affaires ne sont pas encore très satisfaisantes en fils Australie, tant comme ordres que comme prix.

Dans la branche des tissus, les affaires sont encore calmes avec les marchés de l'intérieur, mais l'exportation a bien opéré. La demande pour les Etats-Unis, surtout en draperie se maintient bien. Il s'est également traité un peu plus d'affaires en tapis.

REVUE ECONOMIQUE

Le commerce des textiles en Espagne en 1892

Nous empruntons aux statistiques relevées par le correspondant du *Moniteur officiel du commerce* à Barcelone, les données suivantes sur le commerce des textiles de l'Espagne en 1892.

IMPORTATIONS	1892 Pesatas		1891 Pesatas
Cotons bruts et manufacturés	97.950.811	—	101.620 410
Autres textiles végétaux manufacturés	32.929.490	—	34.695.734
Laines, poils bruts et manufacturés	36.299.393	—	41.072.450
Soies brutes et manufacturées	19.266.167	—	19.479.876
EXPORTATIONS			
Cotons manufacturés	40.207.292	—	28.919.894
Autres textiles végétaux manufacturés	5.998.841	—	4 057.765
Laines brutes et manufacturées	16.889.192	—	11.464.258
Soies brutes et manufacturées	5.730.83s	—	4.699.057

COTONS

(Dépêche communiquée par M. LÉON CLERC)

Liverpool, 17 mars, 12 h. 51.

Ventes : 5.000 balles. Marché calme, soutenu

Mars	.../...	Août-Septemb.	4 57/64
Mars-Avril	4 52/64	Octobre	.../...
Avril-Mai	4 53/64	Octob.-Novemb.	.../...
Mai-Juin	4 54/64	Nov.-Décemb.	.../...
Juin-Juillet	4 55/64	Décemb.-Janv.	.../...
Juillet-Août	4 57/64	Février	.../...